



FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 21 novembre 2013

Compte rendu de la Commission de Gestion du 21/11/2013

1) Approbation du compte rendu du 19 septembre 2013

Après quelques remarques sur la forme le compte rendu est adopté.

2) Informations de la Direction :

L'agent comptable attire l'attention des membres de la commission que la CAN pourrait avoir des difficultés de trésorerie à la fin de l'année, principalement dues au fait des diminutions des prêts consentis par nos partenaires et l'obligation de recourir à des organismes bancaires. L'état n'interviendrait qu'en dernier ressort s'il y a lieu. Le coût des intérêts d'emprunt s'élèverait à 10M€.

Le directeur informe que la cour des comptes fait actuellement un contrôle dans la Carmi NPC. Ce serait un contrôle de routine.

3) Demande d'autorisation de dépenses sur le budget FNGA et FNASS 2014 :

Les budgets devant être conformes à la future COG, la CAN demande à la commission l'autorisation d'effectuer :

- une dépense de fonctionnement mensuelle dans la limite du 12^{ème} des derniers crédits votés en 2013.
- Des dépenses d'investissement dans la limite :
 - 50% des crédits du budget FNGA 2013
= 2,75 M€ /2 = 1,375 M€ de la 1^{ère} section GA
= 38K€ /2 = 19K€ au titre de la 3^{ème} section
 - 50% des crédits au titre de l'investissement du FNASS 2013
= pour la section vieillesse 4,5M€/2 = 2,25M€
= pour la section Maladie 8,828M€/2 = 4,414 M€

Les représentants de l'ANGDM demandent que ce point passe au prochain conseil d'administration, car ils sont en attente d'un arrêté ministériel sur les budgets et notamment sur l'arbitrage sur le budget ASS. N'ayant pas obtenue l'unanimité, ce point passera au CA du 12 décembre.

4) Préparation de la COG 2014-2017 :

Contexte :

A l'issue des travaux de la commission stratégique de coordination, il appartient à la CAN de préparer le projet de COG pour les années 2014/2017 dont la signature du Président et Directeur Général de la Can et de la Ministre des Affaires Sociales devrait se situer à la fin du 1^{er} semestre 2014.

Le début des travaux de la COG est fixé à début décembre.

Le Directeur de la CAN a mis en place un groupe de travail interne, afin de construire ce projet en collaboration avec le budget concernant son financement.

Il devra mener une réflexion sur ses objectifs.

Le DG entamera des rencontres bilatérales avec chaque fédération, ainsi qu'avec les ARS et les deux politiques qui ont assisté à la commission stratégique.

Il procédera également à des rencontres des Présidents et vice-Présidents des Carmi.

Un groupe technique composé de médecins généralistes, de dentistes, d'infirmiers et qui sera animé par le médecin embauché récemment par la CAN, qui a des compétences de santé publique, aura pour mission de réfléchir à l'offre de soins.

Des sous-groupes composés des représentants des affiliés de l'ANGDM et des personnels suivant les sujets sont également mis en place. Ceux-ci mèneront la réflexion sur l'assurantiel et l'offre de santé dans un premier temps.

La COG 2014/2017 devrait être présentée au conseil d'administration du mois de mars et devrait être signée fin du 2^{ème} trimestre 2014.

La CFTC rappelle qu'elle peut être d'accord avec le schéma présenté qu'à condition qu'elle soit vraiment associée à l'élaboration de la COG et elle réclame une commission de suivi avec les fédérations, la CAN et la DSS afin de faire un point régulier sur le sujet avant toutes positions.

Calendrier 2014 :

Les prochaines réunions de la Commission de Gestion auront lieu

- 21/01/2014
- 19/02/2014
- 10/04/2014
- 22/05/2014
- 18/09/2014
- 21/10/2014
- 27/11/2014

Fin de séance.

E. GROH